

Extraits choisis des correspondances entre Eugénie de Courten et son époux le comte Eugène

2^e partie : Vercorin 1800 – 1810 (AEV Fonds de Courten Cn B16)

Commentés par Alain Zuber

Descente à Sierre

– *Vercorin le 18 août 1803 ... Demain en huit nous dirons arvevoir à ce joli séjour jusqu'à l'année prochaine. ... tu me vois dans la chambre que j'occupais l'année dernière où j'ai pour compagne Lise et Zizi dans son petit lit, ta bonne maman occupe Saint-Pancrace avec Melles de Courten, ...*

Le comte Pancrace avait voulu placer les pièces de sa demeure sous le vocable de plusieurs saints : la salle à manger sous saint Pancrace, la cuisine sous sainte Marthe, les chambres sous saint Louis, saint Eugène, saint Joseph, sainte Madeleine, sainte Catherine, ...

– *(Eugénie attend un bébé) ... au plus tard le lendemain de la Saint-Louis, je prends congé de Vercorin, je me trouve bien, je fais le voyage tout piano à pied jusqu'aux ruines de Chippis. Là nous trouvons une voiture qui vient à notre rencontre.*

– *Le 24 ... je n'ai point écrit hier, mon bon ami, parce que j'étais un peu fatiguée de ma descente de Vercorin, quoique je l'aie faite bien doucement à pied, guidée par maman. Mon frère Pancrace est venu au devant de nous au-delà des ruines de Chippis, en deçà nous avons trouvé un char à banc qui nous a conduites ici où nous sommes arrivées heureusement de bonne heure.*

Pour rejoindre Sierre, il était plus court de quitter à Briey le chemin principal menant à Chalais et de descendre directement sur Chippis. Là on ne pouvait franchir le Rhône, il fallait faire un détour vers le bois de Finges et emprunter le pont de la grande route pour rejoindre Sierre par Glarey.

progressivement jusqu'à presque disparaître. De nos jours, on a redécouvert l'épeautre pour ses précieuses propriétés diététiques.

On essaie d'acclimater des citronniers...

– *Sans date ... Un des citronniers que tu avais rapporté des îles Borromées 12 a péri, mais l'autre existe, le jardinier en a soin, il est auprès du jet d'eau, il n'a pas encore tout à fait la tournure de ceux des jardins Pisan 13. Je crois cependant que le fruit peut très bien venir en maturité dans ce climat, puisque j'en ai vu à Lindau...
Le jardinier prétend que pour le mois d'août, il y aura plusieurs melons, mais cependant, ils ne sont pas très avancés...*

Eloignement du couple

Le comte Pancrace de Courten a choisi pour son fils Eugène une carrière militaire qui conduit le jeune capitaine, pour de longues périodes, aux quatre coins de l'Europe. Eugène regrette ce choix qui le maintient éloigné de sa famille et ne lui permet de rentrer chez lui que rarement. Il évoque sa condition qui le fait « *changer de pays tous les trois mois* », qui l'oblige « *à chaque fois à rechercher un logement* » ... à négocier « *des loyers dispendieux* », « *à avoir une vie fort coûteuse* »...

Il confie à son épouse son intention de quitter le Valais pour s'installer en Lorraine à Montmédy, le lieu de naissance de sa femme...

– *Turin, le 28 mai 1811 ... Me voici au premier poste arrivé sain et sauf, sans la plus légère fatigue car je suis comme si je sortais de dessus ma chaise.*

Tout au long de ses lettres, Eugénie exprime longuement ses regrets à se voir séparée de son époux. Elle s'épanche fréquemment sur la cause de tous ses tourments. Même le jeune Zizi demande « *pourquoi papa est à Gibraltar ?* ».



Frac d'uniforme de grande tenue du comte Eugène de Courten (1771-1839), colonel au Service de France, Garde royale. Vers 1820. Musée d'histoire de Valère.

– août 1801 ... *Point de nouvelles encore chère Eugénie de ton arrivée dans ta famille, je vois à regret que les courriers sont disposés défavorablement. Pour servir mon impatience, je remarque que les lettres que tu m'adresses le lundi de Sierre – car c'est je crois dans la nuit du lundi au mardi qu'arrive à Sierre le courrier d'Italie – je vois avec chagrin que ces lettres ne me parviennent que le lundi suivant ; et celles que tu m'écris par le courrier du jeudi, seulement le vendredi, en sorte que les lettres mettent au moins 8 jours de Sierre à Constance.*

Valet

Le comte ne part pas seul en campagne, il est accompagné de son valet. Antoine est chargé de soulager son maître des charges domestiques. Il veille sur lui, s'occupe de son cheval, de son ravitaillement... et semble faire des allers-retours à Sierre.

– *Vercorin le 22 août 1801 ... Antoine redoutait de paraître devant toi à cause du cheval ; mais je l'ai rassuré en lui disant que nous l'avions déjà mandé que ce n'était point de sa faute. Effectivement, il en eut bien soin pendant la route, le cheval était pourri, comme on l'a vu en l'ouvrant. J'espère au moins qu'il te mènera Blaiselet bien portante et tes provisions que j'aurais volontiers envoyées par un express si je n'avais imaginé que le départ d'Antoine ne pouvait aller loin.*

– *Vercorin le 2 août 1803 ... Je sais bien bon gré à Antoine d'avoir soin de toi, dis-lui quelque chose pour moi en souvenir des attentions qu'il a pour toi. Je l'estime vraiment par rapport à cela. Un domestique fidèle est un trésor.*

– *Sans date ... Dis quelque chose pour moi à Antoine, il mérite de n'être point oublié puisque tu en es content et qu'il a soin de toi, c'est la meilleure recommandation qu'il puisse avoir auprès de moi; je tâcherai de lui procurer des nouvelles de ses parents, il n'y a pas longtemps que ma sœur de Lavallaz m'a dit qu'ils se portaient bien.*

Nourrice

Les enfants de la noblesse, selon l'usage de l'époque, étaient confiés dès leur naissance à des nourrices. Une femme noble ne pouvait allaiter son enfant, ce n'était pas digne de son rang ! Si les besoins affectifs du bébé et la proximité mère-enfant étaient largement ignorés, cela présentait pour la mère l'avantage d'espérer plus rapidement une nouvelle grossesse. Les nouveau-nés étaient confiés à des nourrices qui gardaient l'enfant à

leur domicile. De façon régulière, elles venaient présenter l'enfant à ses parents... !

– *Vercorin le 2 août 1803 ... Voici trois jours de fête que nous passons en partie à jouer au loto et en grande partie avec Jeannette (Jeanne, fille du couple) aussi mon bon ami. ... Jeannette est partie cet après dîner, c'est une charmante petite fille, nos deux mamans en sont folles. Elle (la nourrice) doit venir à Grône à la Notre-Dame de septembre elle a promis de l'apporter à Sierre. Zizi était tout triste de son départ, si tu avais vu comme il la baisait, la caressait...*

– *Vercorin le 14 août 1803 ... La nourrice (de Nax) m'a tenu parole, Jeannette est arrivée ce soir et passe la journée de demain avec nous, elle se porte bien et a deux jolies petites dents qui savent déjà mettre en pièce un morceau de viande et un morceau de pain, elle commence aussi à changer les pièces (?) elle veut gazouiller mais elle ne dit encore distinctement que papa et maman. Je lui ai déjà fait, en ta faveur, le larcin d'une petite pincée de ses cheveux ... je te les enverrai dans cette lettre. Zizi voulait la faire danser ... elle sourit gracieusement aux personnes qu'elle connaît.*

– *Le 15 ... en faisant une recherche plus exacte de la bouche de Jeannette, je lui ai trouvé deux dents de plus et je crois qu'il y en a qui sont prêtes à pousser. Elle est gaie et gentille, elle va auprès de tout le monde ; quand elle ne voit point sa nourrice elle se console assez vite de son absence. Je ne crois point qu'elle soit difficile à sevrer. Elle a dîné aujourd'hui avec nous et mange fort bien de tout.*

... Le mari de la nourrice est toujours riant, parlant de bonne façon et faisant des caresses à Jeannette plus qu'à son enfant.

– *Vercorin 18 août 1806 ... Le petit Pancrace sera ton portrait, sa nourrice me l'a apporté pendant les fêtes, il a repris de l'embonpoint et des couleurs. Sans être un gros pouf, il se porte bien. Ils ont pris congé de nous hier. J'ai contenté sa nourrice en lui faisant un cadeau, ils sont partis satisfaits et promettent d'avoir soin de l'enfant.*

Bains à Loèche

Les bains de Loèche jouissaient dès la fin du XV^e siècle, d'une large renommée, on y venait de toute l'Europe. La bonne société valaisanne fréquentait régulièrement les bains ; de Mr le curé de Nax au petit Louis, chacun prend « la baignée » et s'en trouve fort bien. Aller aux bains, c'est aussi élargir son cercle de relations en rencontrant et en sympathisant avec des étrangers.

– *Je croyais que mon frère viendrait nous rejoindre cette semaine ainsi que maman et Fannie, mais elle m'écrit aujourd'hui que Mr le marquis de Chon ... dont elles ont fait la connaissance aux bains il y a quelques années, et qu'ayant encore fait la baignée cette année, doit repasser chez mon frère vendredi et s'y arrêtera un jour ou deux, de manière que je crains qu'il ne puisse être ici (Vercorin) pour la St-Ignace que nous célébrons dimanche...*

– *Vercorin le 2 août 1803 ... Mr le curé de Nax est allé avec notre chère maman aux bains, ils doivent aller de là, visiter la montagne et seront de retour après demain pour dîner.*

– *1803 ... Tu ne me dis rien de ton rhumatisme, ... les bains de Leuk te feraient du bien, ... ne néglige point les frictions si elles sont nécessaires. Mais je m'en repose sur le bon Antoine pour avoir soin de toi.*

– *Sierre 11 juin 1804 ... Zizi se trouve parfaitement de la baignée. Dans 15 jours probablement, je reverrai Zizi, j'espère que la baignée achèvera de guérir les darters qui avaient déjà sensiblement diminuées.*

– *juillet 1804 ... On a eu aux bains cette année, le beau père du général Ney ¹⁴ avec deux de ses filles, un certain Mr de Choiseul, mais pas celui qui était à Vercorin...*

– *25 juin ... Maman, Lise et Zizi sont partis ce matin pour les bains. Maman monte un mulet qu'elle a loué à Glarey, Lise va à pied et Zizi est placé commodément dans un panier porté par un mulet, je crois que c'est de la même manière que tu l'y as conduit l'année passée. Nous avons été les conduire jusqu'à Glarey et 6 heures sonnaient que nous n'étions point encore de retour à la maison.*

Le comte profite d'un congé à Sierre pour aller aux bains; y soigne-t-il ses rhumatismes



Les bains de Loèche.
Matthäus Merian 1642.

14. Pierre-César Auguié de Lascans, aristocrate français, a eu de son union avec Adélaïde Genet, femme de chambre de la reine Marie-Antoinette, une fille, Aglaé-Louise, née le 24 mars 1782 à Paris. Celle-ci fut recueillie par sa tante Henriette Campan lorsque sa mère, sur le point d'être arrêtée et envoyée à l'échafaud en 1794, se suicida. Aglaé-Louise épousa le général Ney en juillet 1802 et fut dame du palais de l'impératrice Joséphine, dont elle était devenue l'amie.

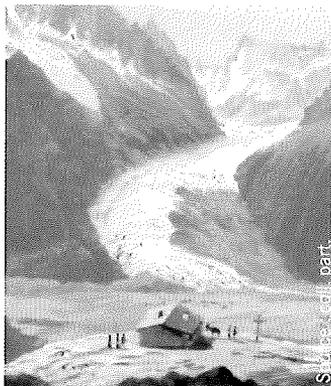
comme le lui conseille son épouse, on ne sait ? Par contre, c'est un adepte de l'alcool camphré qu'il prépare lui-même et utilise probablement en frictions... Une fiole d'eau de vie est remplie de quelques cristaux de camphre et exposée au soleil pour aider à la dissolution...

– ... *J'ai fait emplette de camphre, mais j'en ai si bien mis dans une bouteille d'eau de vie que l'ayant exposé au soleil à 8 heures du matin, à 11 heures et pendant que je dînais, j'entendis comme un coup de pistolet, ce n'était autre chose que ma bouteille de camphre qui avait passé dans les airs...*

Climat

Alors que la France voisine souffre de chaleurs excessives, le Valais central subit début juillet 1803, d'incroyables chutes de neige. Au début du XIX^e siècle, la troisième et dernière période du petit âge glaciaire continue à produire ses effets désastreux. Les longs hivers rigoureux et les courts étés trop souvent pourris ont pour corrolaire un cortège de calamités : disettes, famines, maladies... Le pire est à venir en 1816 – 1817 ! Le vacher cité est probablement dans l'un des alpages de Loèche ! Ainsi, des Sierrois font alper leur bétail à Loèche tandis que ceux de Salquenen le font alper à coté du glacier de Zinal... parce que Hildebrand de Rarogne en 1441 y acheta l'alpage d'Arpittetaz !

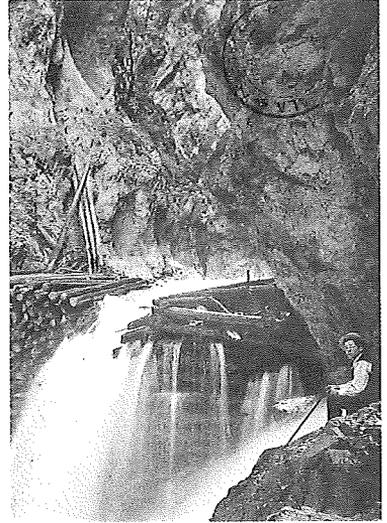
– *Vercorin 19 juillet 1803 ... Il y a quelques jours, nous étions dans la neige jusqu'au col, on n'a point vu depuis longtemps autant de neige. Il y a eu en Anniviers plusieurs accidents causés par les avalanches; il y a une toise (1,70 m) de neige aux bains, notre vacher qui y est actuellement n'en n'aura pas été trop amusé, cependant, jusqu'alors, il n'y a point eu d'accidents...*



– *Juillet 1804 ... Jenny est encore ici, le mauvais temps la retient, je te dirai que depuis que nous sommes à Vercorin, nous n'avons, je crois, pas eu 3 jours de suite beaux. Je crois qu'il s'est opéré une révolution dans notre globe, l'hiver au mois de juillet, cela ne paraît-il pas singulier ? Hier on a chauffé, encore aujourd'hui toute la matinée. Cet après-midi, nous avons voulu aller au belvédère, mais un vent impérieux nous en a chassés...*

Flottage du bois

Le comte demande à son épouse de faire parvenir une lettre à une société de flottage de bois en Anniviers. Cette observation est intéressante et nous confirme l'existence dès le début du XIX^e siècle de cette société dont on ne sait que peu de choses. Quelques centaines de mètres avant sa sortie du val d'Anniviers, la Navizence, s'écoule dans de profondes gorges. A un endroit resserré, on avait élevé un barrage « l'arche de Ricard » ; la montée des eaux permettait le flottage du bois. En amont, les billes de bois étaient précipitées dans le torrent par un dévaloir. Après la flottaison, non loin de Chippis, il restait à récupérer et à sortir ces billes pour les transporter sur des chars.



Barrage sur la Navizence

Bibliographie succincte.

- COLLECTIF sous la direction d'Henri MARIN : Vercorin, la mémoire des âges. Cahiers de Vallesia, 2002.
- COURTEN Antoine. Lettres piémontaises, 1809-1812 : entre les frères de Courten, Eugène en Valais et Pancrace au Piémont.
- CHASTONAY Paul de. Vercorin, le vieux village, 1943.
- MARIN Henri. Les grandes heures de la louable commune de Chalais, 1990.
- MARIO (Marie TROLLIET). Vercorin ou quelques semaines sur une alpe du Valais. La Suisse Romande, 1885.
- STELLING-MICHAUD. Vercorin, une commune valaisanne au Moyen Age... Vallesia, 1956.
- TAMINI J. E. et QUAGLIA L. Châtellenie de Granges, Lens Grône, St Léonard, Chalais et Chippis, 1942.
- TSCHOPP René. La population des paroisses d'Anniviers et de Vercorin au début du XIV siècle, 1981.
- ZUBER Jean-Jacques. Vercorin, un village à aimer et à protéger, 1976.

« État des hommes, état des armes »

L'inspection de la milice du gouvernement de Monthey en 1690

Deuxième partie

Pierre-Alain Bezat*

Une brève sur la composition et l'engagement (suite)

Le jeune et noble orphelin

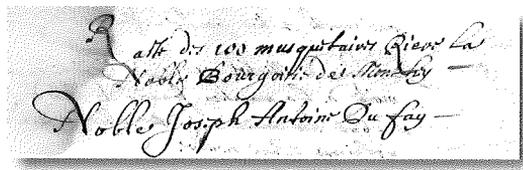
Les orphelins mineurs, les nobles femmes mariées ou non, les moniales, à la fortune et aux revenus conséquents, tombent sous la même ordonnance. Étudiant à Fribourg, noble Antoine Du Fay ¹, orphelin de père et de mère, mineur, est remplacé à trois reprises entre 1688 et 1690. Les comptes de tutelle du 8 novembre 1690 ², dévoilent que l'on a payé quinze florins à Guillaume Grenat qui a « marché » à la place du pupille pendant la tentative de passage des « Barbets », – surnom donné aux Vaudois du Piémont – qui avaient été chassés de chez eux par le prince de Savoie. Désirant retourner dans leur patrie, ils se portèrent sur la frontière valaisanne au courant de juin et juillet 1688. Leur « Glorieuse marche » de rentrée causa un vif émoi dans le pays. Le même Grenat fera encore la patrouille en septembre 1689 et touchera deux florins et trois gros. Antoine Martin lui succède en 1690. Il portera les armes

sept jours au col de Cou et six jours sous les halles à Monthey. Il empochera vingt-et-un florins et trois gros. La même année toujours, maître Isaac Walter relève ledit Martin et fera « les factions pendant les derniers bruits de guerre ». A cette occasion, Antoine Devantéry, capitaine général de la bannière de Monthey déboursa six florins et neuf gros à prendre sur les revenus du jeune Du Fay son cousin.

* Archiviste de la ville de Monthey.

1. (Joseph) Antoine Du Fay (1673-1738) fils d'(Antoine) Jérôme (1627-1679) et de Claudine Elisabeth Defago (1650-1678).

2. Comptes de tutelle rendus par noble Antoine Franc, capitaine général et châtelain de Saint-Maurice; demande d'Antoine Devantéry, capitaine général de Monthey, pour des omissions faites du temps de sa charge tutélaire ACMonth H 235/8, fol 26 à 28.



Le dit de ces magistrats d'entre la
Noble Bourgogne de Monthey
Noble Joseph Antoine Du Fay

Source : (ACMonth F 16)

Deux vieux briscards

Pierre Ballavuaz de Val d'Illiez appartient à la catégorie de ces individus qui se sont faits presque seuls au gré des moments et des circonstances qui ont meublé leur existence. Colporteur de bric et de broc, dès sa plus tendre jeunesse, rétameur et aiguiser, il est sur la route par n'importe quel temps et saison, hiver excepté. Dans les années 1645 à 1670 environ, il troque ses habitudes professionnelles et traditionnelles pour le métier de soldat. Pierre sillonne l'Europe, sur le « front de l'est », du côté de la Hongrie en guerre avec le Turc. Henri Hauswirth, qui lui a dédié une courte biographie, rapporte que Pierre Ballavuaz tomba aux mains des Ottomans qui le gardèrent prisonnier en Bosnie ou en Albanie l'espace de six ans. Au bout du compte, il réussit à s'enfuir et rejoint la chrétienté par Raguse et Venise³. Avec lui nous avons affaire à un original au caractère bien accroché et donc pas facile à vivre.

De retour à Illiez, Pierre Ballavuaz épouse Marguerite Bellon le 18 juin 1680 ; il est âgé alors de 57 ans. Trois enfants naîtront de cette union entre 1681 et 1685. En février de cette même année 1680, au moment où l'on s'apprête à marcher sur le Haut-Valais – dans ce que l'on appellera « la guerre des Ringlis » –, l'autorité militaire lui confie le commandement des cinq hommes appartenant aux « 300 mousquetaires » que dépêche le hameau des « Crêtes » sur la commune d'Illiez. Ce « peloton », bien soudé, s'en ira jusque devant Ardon où il sera congédié comme les autres troupes bas-valaisannes. Sur le retour, Ballavuaz prend ses aises avec l'ordre de marche. Il improvise une danse devant la troupe, habillé d'une tenue extravagante. Il porte sur la tête un drôle de calot rond en feutre « à la turquin » orné de trois plumes et

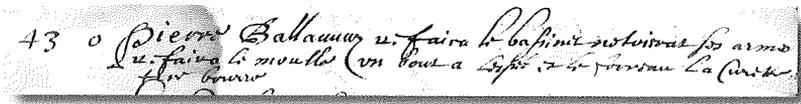


L'enrôlement vers 1630

Source : Jean Callot « Les Misères de la Guerre », 1633

3. AVM fds Raphy Vuilloud, huit pièces rassemblés sous le titre « affaires militaires » n. c. Ici le doc 3, 1 folio recto-verso ; le texte est barré. Cité aussi par Henri Hauswirth « Notes et inventaire sur la bannière et la police à Monthey », tapuscrit (copie carbone) incomplet comprenant encore 18 pages, ici à la page 6.

un long couteau glissé à la ceinture. Il a aussitôt maille à partir avec l'un des sergents du contingent, le curial d'Illiez, Louis Avanthay. Voyant leur chef menacé les compères de Ballavuaz s'interposent, insultent le sergent et menacent de le rosser s'il insiste. Devant l'intimidation, Avanthay mettra ses reproches en sourdine avec une mauvaise grâce avérée. L'affaire, mal partie, n'aura finalement aucune suite du moins à notre connaissance ⁴. Passent dix années et on retrouve Pierre Ballavuaz parmi les « 300 mousquetaires » d'Illiez, – eh oui ! – comme l'indique sans détour le rôle d'inspection de 1690. C'est alors un vétéran de 69 ans qui rempile, une dernière fois, espère-t-on. N'empêche que l'autorité militaire exige qu'il « refasse le bassinet de son fusil et le moule, répare aussi le bout de son épée, se munisse d'une curette tire-bourre » et pour couronner le tout « qu'il nettoie ses armes » ⁵. Un laisser-aller que l'on n'attendait pas chez un vétéran de son acabit. L'âge, la fatigue aidant ont sans doute joué leur rôle. Notons que ses héritiers sont encore trop jeunes pour le remplacer ; son fils aîné, Pierre, n'a que 9 ans.



43 o Pierre Ballavuaz a. faire le bassinet de son fusil et le moule (un bout a été cassé et il y a un trou) La curette pour le bourre

Source : (ACMonth F 16)

Claude Durier, de la même paroisse d'Illiez est, lui aussi, un autre de ces briscards qui ont sillonné par monts et par vaux un certain nombre de champs de bataille de l'époque. En juin, 1690, alors que les rumeurs

de guerre entre la France et la Savoie se font de plus en plus insistantes, le conseil militaire de la bannière décide de l'élever au grade de sergent. On aurait pensé le bonhomme content de cette nomination ; eh bien pas du tout. Prévenu par mandat, ce vieux garçon, âgé de 58 ans, décline tout de go la « faveur » qu'on lui fait. Au dos du papier, Durier inscrit une réplique courte mais argumentée de son refus ⁶. Il s'estime, trop âgé, trop pauvre et de santé débile. Il dit souffrir également d'une dizaine de blessures contractées au courant de sa longue vie militaire. L'autorité n'insiste pas et le raye du service actif. Effectivement, aucune trace de sa présence ne filtre dans le registre militaire de 1690.

4. H. Hauswirth op cit. p. 6, indique que « l'affaire avorta ». En 1688, le même sergent Avanthay accusera Jean Défago, Jean Voland, François Bérod et Maurice Mariétan, tous miliciens de l'élite venant du hameau des « Crêtes » d'avoir conduit trois femmes hérétiques « lisez : vaudoises du Piémont » et leurs enfants au col de Cou. Pierre Ballavuaz n'est pas compris dans cette inculpation. H Hauswirth op. cit. p. 8.

5. ACMonth F 16, fol. 16r.

6. AVM fds Raphy Vuilloud op. cit., doc 5, un folio recto-verso.